



**Cellule de Suivi et de Contrôle de la  
Gestion des Communes**

Communiqué radiodiffusé

**RÉSULTATS DÉFINITIFS DU TEST DE SÉLECTION POUR LES FONCTIONS DE DSI,  
DST, PRMP ET SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF D'ARRONDISSEMENT**

Le coordonnateur de la Cellule de suivi et de contrôle de la gestion des communes porte à la connaissance des candidats au test de sélection pour les fonctions de Directeur des systèmes d'information (DSI), Directeur des services techniques (DST), Personne responsable des marchés publics (PRMP) et de Secrétaire administratif d'arrondissement (SAA) au titre de la campagne de l'année 2025, qu'à l'issue du test écrit et des entretiens individuels, la liste des personnes éligibles au Fichier des principales fonctions administratives et techniques des mairies, sous réserve d'ultimes vérifications, est disponible.

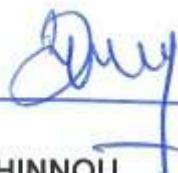
Cette liste peut être consultée sur le portail web du Gouvernement à l'adresse <https://www.gouv.bi>.

À raison des postes à pourvoir pour les fonctions de DSI, DST et PRMP des mairies, la Cellule de suivi et de contrôle de la gestion des communes organisera dans les prochains jours, une séance de tirage au sort à laquelle seront conviés les Secrétaires exécutifs concernés.

En revanche et pour ce qui concerne les candidats éligibles au fichier des Secrétaires administratifs d'arrondissement (SAA), les listes par commune seront communiquées aux Secrétaires exécutifs de mairie qui procèderont à la nomination des SAA par ordre de mérite et en fonction des postes disponibles.

Cotonou, le 27 janvier 2026.



  
Landry HINNOU  
Coordonnateur